

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 23792 Numéro SIREN : 842 787 566 Nom ou dénomination : AL Développement
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2022 sous le numéro de dépôt 112026



COMEXPERT

TALENZ

COMPTES ANNUELS

SAS AL DEVELOPPEMENT

1 RUE FAVART

75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Siret : 84278756600012

comexpert.talenz.fr

Sommaire

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels	1
Bilan Actif	2
Bilan Passif	3
Compte de Résultat	4
Compte de Résultat (suite)	5
Soldes Intermédiaires de Gestion	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Immobilisations	11
Filiales et participations	12
Amortissements	13
Provisions au bilan	14
Créances et Dettes	15
Capital social	16
Variations des capitaux propres	17
Produits à recevoir	18
Charges à payer	19
Charges constatées d'avance	20
Transferts de charges	21
Produits et Charges exceptionnels	22
Engagements financiers donnés et reçus	23
Effectif moyen	24
Identité de la société mère consolidant les comptes	25
Détail des comptes	26
Détail de l'Actif	27
Détail du Passif	29
Détail du Compte de Résultat	31
Détail des Soldes Intermédiaires	35
Dossier de gestion	38
Liasse fiscale	43
Nos domaines d'intervention	73

Comptes annuels

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	7 600	3 320	4 280	5 857
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	11 874	5 253	6 621	7 641
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	27 111 242		27 111 242	27 108 742
	Créances rattachées à des participations	7 177 902		7 177 902	6 989 509
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	61 933		61 933	61 933
TOTAL (II)		34 370 551	8 573	34 361 978	34 173 681
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	670 615		670 615	136 338
	Autres créances	229 755		229 755	670 332
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	14 572 601		14 572 601	7 103 753
	Charges constatées d'avance	129 881		129 881	104 539
	TOTAL (III)	15 602 851		15 602 851	8 014 961
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		49 973 402	8 573	49 964 829	42 188 642

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	17 620 583	17 620 583
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	225 448	225 448
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	174 394	174 394
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 733 940	1 739 420
	Résultat de l'exercice	1 238 083	(5 480)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	20 992 448	19 754 365
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	72 000	
	Provisions pour charges	532 166	407 736
	Total des provisions	604 166	407 736
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 930 735	19 409 934
	Emprunts et dettes financières divers (3)	14 259 302	1 795 374
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691 351	627 418
	Dettes fiscales et sociales	3 252 480	190 936
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 879
	Autres dettes	234 347	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	28 368 215	22 026 541
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	49 964 829	42 188 642
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 238 082,66	(5 480,07)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 858 800	11 015 826
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	18 759	3 433
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

				31/12/2021	31/12/2020
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	2 546 492		2 546 492	1 596 068
	Montant net du chiffre d'affaires	2 546 492		2 546 492	1 596 068
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			10 667	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			14 680	
	Autres produits			5	2
Total des produits d'exploitation (1)			2 571 844	1 596 070	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			1 402 001	1 095 088
	Impôts, taxes et versements assimilés			26 366	7 332
	Salaires et traitements			829 311	323 301
	Charges sociales du personnel			348 703	141 185
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			5 957	3 137
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions			72 000		
Autres charges			419	12	
Total des charges d'exploitation (2)			2 684 758	1 570 054	
RESULTAT D'EXPLOITATION			(112 914)	26 016	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(112 914)	26 016
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 561 671	138 478
	Total des produits financiers	1 561 671	138 478
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	367 514	323 385
	Total des charges financières	367 514	323 385
RESULTAT FINANCIER		1 194 157	(184 907)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 081 243	(158 891)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 029
	Total des produits exceptionnels		1 029
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 628	1 484
	Total des charges exceptionnelles	14 628	1 484
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(14 628)	(455)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(171 468)	(153 866)
TOTAL DES PRODUITS		4 133 514	1 735 577
TOTAL DES CHARGES		2 895 432	1 741 057
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 238 083	(5 480)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		1 561 593	138 478
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		98 579	39 163

Soldes Intermédiaires de Gestion

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Ecart	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue : Biens						
+ Production vendue : Travaux						
+ Production vendue : Services	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
PRODUCTION + MARGE COMMERCIALE	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance						
- Achats non stockés	7 215	0,28	8 545	0,54	(1 330)	-15,57
- Autres charges externes	1 394 786	54,77	1 086 543	68,08	308 243	28,37
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	1 402 001	55,06	1 095 088	68,61	306 913	28,03
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	1 144 491	44,94	500 979	31,39	643 511	128,45
+ Subventions d'exploitation	10 667	0,42			10 667	
- Impôts, taxes sur rémunérations	11 379	0,45	4 615	0,29	6 764	146,58
- Autres impôts et taxes	14 987	0,59	2 717	0,17	12 270	451,60
- Salaires et traitements	829 311	32,57	323 301	20,26	506 011	156,51
- Charges sociales	348 703	13,69	141 185	8,85	207 518	146,98
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(49 223)	-1,93	29 162	1,83	(78 386)	-268,79
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Autres produits d'exploitation	5		2		3	115,58
+ Transfert de charges d'exploitation	14 680	0,58			14 680	
- Dotations aux amort.,dépréciations et provisions	77 957	3,06	3 137	0,20	74 821	N/S
- Autres charges de gestion courante	419	0,02	12		407	N/S
RÉSULTAT EXPLOITATION	(112 914)	-4,43	26 016	1,63	(138 930)	-534,01
+ Quote-part sur opérations en commun						
+ Produits financiers	1 561 671	61,33	138 478	8,68	1 423 193	N/S
- Quote-part sur opérations en commun						
- Charges financières	367 514	14,43	323 385	20,26	44 128	13,65
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 081 243	42,46	(158 891)	-9,96	1 240 134	780,49
Produits exceptionnels			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
- Charges exceptionnelles	14 628	0,57	1 484	0,09	13 144	885,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(14 628)	-0,57	(455)	-0,03	(14 173)	N/S
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices	(171 468)	-6,73	(153 866)	-9,64	(17 602)	-11,44
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 238 083	48,62	(5 480)	-0,34	1 243 563	N/S

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence conformément au règlement ANC 2014-03 et les règlements qui l'ont modifié ultérieurement.

Le bilan de l'exercice présente un total de **49 964 829** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 133 514** euros et un total **charges** de **2 895 432** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 238 083** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciel : 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est déterminée à partir des perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations en 2018 font l'objet d'une déduction fiscale calculée prorata temporis.

La déduction fiscale de 2021 s'élève à 304 319€

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Impôts sur les bénéfices - Intégration Fiscale

Au 01/01/2019, la société AL DEVELOPPEMENT a constitué un groupe fiscal dont elle est la mère.

Les économies ou surcharges temporaires d'impôt sont comptabilisées chez la mère.

Si la société avait été imposée séparément, son impôt sur les sociétés aurait été nul. Cependant, l'option fiscale de l'intégration lui a permis d'enregistrer un produit de 295 899 qui se détaille comme suit :

- Economie d'impôt réalisée par imputation de son déficit propre sur le résultat d'ensemble :
 - 160 882 euros,
- Economie d'impôt réalisée par imputation de déficits de ses filiales sur le résultat d'ensemble :
 - 186 978 euros,
- Economie d'impôt réalisée sur la neutralisation de la quote part des frais et charges sur dividendes :
 - 32 924 euros,
- Contribution sociale sur les bénéfices de 25 689 euros,
- IS dû sur le déficit utilisé par SII Nantes de 59 197 euros

En compensation de l'économie temporaire d'impôt dont elle a bénéficié par l'imputation du déficit de ses filiales, la société a doté une provision pour impôt de 187 211 euros, pour couvrir son risque éventuel de restitution de ces sommes aux filiales concernées, dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires pendant la période d'intégration. C'est le cas pour Sii Nantes sur l'exercice. Une reprise de 62 548 euros a donc été comptabilisée (provision initialement constituée au taux de 28%).

Engagements retraite

Le groupe a souscrit, en 1999 auprès de l'organisme LA MONDIALE, un contrat couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière, dues en application des conventions collectives des sociétés du groupe.

Le cumul des droits individuels des salariés a été évalué au 31 décembre 2021, à 56 417 euros, charges sociales patronales incluses.

Cette évaluation tient compte des pondérations, liées soit au départ naturel de salariés (décès...), soit à la rupture anticipée de contrat (licenciement, démission...), les droits ayant été valorisés jusqu'à la

Règles et Méthodes Comptables

date légale de départ à la retraite de chaque salarié, au prorata de l'ancienneté déjà acquise. Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul des droits individuels est de 0.8%. Le taux de turn-over a été pondéré selon les critères ci-dessous :

- 7% de 20 à 29 ans
- 4% de 30 à 39 ans
- 2% de 40 à 49 ans
- 1% de 50 à 59 ans
- 0% à partir de 60 ans.

Aucune provision complémentaire n'a été constituée.

Evenements significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner en annexe, la société constate que cette crise sanitaire n'a eu que peu d'impacts significatifs sur son activité.

Les principaux impacts identifiés, significatifs et pertinents sont les suivants :

- Remboursement de la totalité des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un montant total de 6.9M€.
- Report des échéances URSSAF du mois de Février à Mai 2020, ainsi que pour les mois d'Octobre à Décembre 2020. Un échéancier a été mis en place en 2021 pour régulariser ces sommes.

Evénement postérieur à la clôture

La crise géopolitique en Ukraine débutée en Janvier 2022, constitue un événement post-clôture. La société constate que cette crise n'a pas d'impact direct sur son activité et ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 650		950			7 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 650		950			7 600
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	9 463		2 411			11 874
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 463		2 411			11 874
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	34 098 251		190 893			34 289 144
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	61 933					61 933
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 160 184		190 893			34 351 077
TOTAL		34 176 297		194 254			34 370 551

Filiales et participations

	31/12/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS SOGEPAR D TRANSACTION 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSA		2 978 667	100,00	1 564 726
2. Participations (10 à 50 %)				
SA SIERA 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSART		1 377 080	17,91	56 515
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	793	2 526		3 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	793	2 526		3 320
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 822	3 431		5 253
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 822	3 431		5 253
TOTAL		2 616	5 957		8 573

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		72 000		72 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	407 736	186 978	62 548	532 166
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	407 736	258 978	62 548	604 166
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		407 736	258 978	62 548	604 166
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			72 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 177 902		7 177 902
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 933		61 933
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	670 615	670 615	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	164 252	164 252	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	400	400	
	Groupe et associés (2)	65 053	65 053	
	Débiteurs divers	50	50	
	Charges constatées d'avances	129 881	129 881	
	TOTAL DES CREANCES	8 270 085	1 030 251	7 239 835
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	18 759	18 759		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	9 911 976	1 472 689	8 439 287	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 259 098	14 259 098		
	Fournisseurs et comptes rattachés	691 351	691 351		
	Personnel et comptes rattachés	24 217	24 217		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	304 477	234 349	70 128	
	Impôts sur les bénéfices	2 814 217	2 814 217		
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 711	72 711		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	36 859	36 859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	204	204		
	Autres dettes	234 347	234 347		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	28 368 215	19 858 800	8 509 415	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		9 481 597			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	17 745 766,00	0,9929	17 620 583,20
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	17 745 766,00	0,9929	17 620 583,20

--	--	--	--	--

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	17 620 583				17 620 583
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	225 448				225 448
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	174 394				174 394
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 739 420	(5 480)			1 733 940
Résultat de l'exercice	(5 480)	5 480		1 238 083	1 238 083
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	19 754 365			1 238 083	20 992 448

Date de l'assemblée générale 05/10/2021

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 19 754 365

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 19 754 365

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 238 083

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		89 716	(89 716)	-100,00
Autres créances	3	3		
TOTAL	3	89 719	(89 716)	-100,00

Date	Time	Location	Weather	Wind	Temp	Humidity	Pressure	Notes
2023-10-27	08:00	Miami	Sunny	10 mph	75°F	65%	30.12	Clear sky, light breeze
2023-10-27	12:00	Miami	Sunny	12 mph	82°F	60%	30.10	Clear sky, light breeze
2023-10-27	18:00	Miami	Sunny	15 mph	78°F	62%	30.08	Clear sky, light breeze
2023-10-28	06:00	Miami	Partly Cloudy	8 mph	70°F	70%	30.15	Light clouds, calm
2023-10-28	10:00	Miami	Partly Cloudy	10 mph	78°F	68%	30.12	Light clouds, light breeze
2023-10-28	14:00	Miami	Partly Cloudy	12 mph	85°F	65%	30.10	Light clouds, light breeze
2023-10-28	18:00	Miami	Partly Cloudy	10 mph	80°F	68%	30.08	Light clouds, light breeze
2023-10-29	07:00	Miami	Sunny	10 mph	72°F	65%	30.15	Clear sky, light breeze
2023-10-29	11:00	Miami	Sunny	12 mph	80°F	62%	30.12	Clear sky, light breeze
2023-10-29	15:00	Miami	Sunny	15 mph	88°F	60%	30.10	Clear sky, light breeze
2023-10-29	19:00	Miami	Sunny	12 mph	82°F	62%	30.08	Clear sky, light breeze
2023-10-30	06:00	Miami	Sunny	10 mph	70°F	65%	30.15	Clear sky, light breeze
2023-10-30	10:00	Miami	Sunny	12 mph	78°F	62%	30.12	Clear sky, light breeze
2023-10-30	14:00	Miami	Sunny	15 mph	85°F	60%	30.10	Clear sky, light breeze
2023-10-30	18:00	Miami	Sunny	12 mph	80°F	62%		

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 019	40 813	4 206	10,30
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 823	619 775	(16 953)	-2,74
Dettes fiscales et sociales	51 890	24 004	27 886	116,17
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	699 732	684 593	15 139	2,21

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	129 881	104 539	25 342	24,24
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	129 881	104 539	25 342	24,24

Transferts de charges

31/12/2021	
TRANSFERT CHARGE ASSURANCE	14 680
TOTAL	14 680

--

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		14 628
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		14 628
AMENDES PENALITES	84	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 544	
Résultat exceptionnel		(14 628)

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements NANTISSEMENTS PARTS SII AMIENS - SII ILE DE FRANCE - SII NANTES - SII PARIS - SI SOGEPAR D TRANSACTION - SIERA - IE SUD		27 071 372	3 500 000
		27 071 372	3 500 000
Total des engagements financiers (1)		27 071 372	3 500 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

--

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		9	

--

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2021

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
VESPA CAPITAL 41 AV GEORGES V 75008 PARIS	SAS		49,64

SAS à capital variable

Le pourcentage de détention indiqué correspond au pourcentage de droit de vote (contrôle de la société). Le pourcentage d'intérêt de la SAS VESPA au sein de la SAS AL DEVELOPPEMENT est de 53.41%.

Détail des comptes

Détail de l'Actif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	34 361 978	68,77	34 173 681	81,00	188 296	0,55
Concessions brevets et droits similaires	4 280	0,01	5 857	0,01	(1 576)	-26,91
205000 LOGICIELS	7 600	0,02	6 650	0,02	950	14,29
280500 AMT LOGICIEL	(3 320)	-0,01	(793)		(2 526)	-318,41
Autres immobilisations corporelles	6 621	0,01	7 641	0,02	(1 020)	-13,35
218300 MATERIEL BUREAU INFORMATIQUE	11 874	0,02	9 463	0,02	2 411	25,48
281830 AMORTISSEMENT MATERIEL BUREAU	(5 253)	-0,01	(1 822)		(3 431)	-188,30
Autres participations	27 111 242	54,26	27 108 742	64,26	2 500	0,01
261001 TITRES SIERA	280 856	0,56	278 356	0,66	2 500	0,90
261120 TITRES SII TRANSACTION	415		415			
261150 TITRES ILE DE FRANCE	3 863	0,01	3 863	0,01		
261170 TITRES SII PARIS	2 000		2 000			
261190 TITRES SII NANTES	1 009		1 009			
261360 TITRES SII AMIENS	2 008		2 008			
261540 TITRES IE SUD	10 000	0,02	10 000	0,02		
261570 TITRES SOGEPAR D TRANSACTION	26 811 091	53,66	26 811 091	63,55		
Créances rattachées à des participations	7 177 902	14,37	6 989 509	16,57	188 393	2,70
267100 CREANCES SOGEPAR D TRANSACTION	4 702 191	9,41	5 075 791	12,03	(373 600)	-7,36
267120 CREANCES ALL			31 619	0,07	(31 619)	-100,00
267130 CREANCES DPR			172 031	0,41	(172 031)	-100,00
267140 CREANCE ALH	99 844	0,20	97 752	0,23	2 093	2,14
267150 CREANCES SIERA	280 581	0,56	26 141	0,06	254 440	973,33
267160 SII BORDEAUX	465 059	0,93			465 059	
267300 CREANCES SII AMIENS			138 411	0,33	(138 411)	-100,00
267400 CREANCES SII NANTES			269 976	0,64	(269 976)	-100,00
267600 CREANCE SII PARIS	1 630 227	3,26	1 177 788	2,79	452 439	38,41
Autres immobilisations financières	61 933	0,12	61 933	0,15		
275000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	61 933	0,12	61 933	0,15		
TOTAL III - Actif Circulant NET	15 602 851	31,23	8 014 961	19,00	7 587 891	94,67
Créances clients et comptes rattachés	670 615	1,34	136 338	0,32	534 278	391,88
041D Collectif clients débiteurs	670 615	1,34	46 622	0,11	623 994	N/S
418109 FACTURES A ETABLIR GROUPE			89 716	0,21	(89 716)	-100,00
Autres créances	229 755	0,46	670 332	1,59	(440 577)	-65,73
040D Collectif fournisseurs débiteurs	50		2 500	0,01	(2 450)	-98,00
443000 OPERATION AVEC ETAT	400				400	
444000 ETAT IMPOTS			358 235	0,85	(358 235)	-100,00
445621 TVA SUR IMMOBILISATION			480		(480)	-100,00
445661 TVA DEDUCTIBLE	12 025	0,02	7 969	0,02	4 056	50,90
445662 TVA DEDUCTIBLE 5%	12				12	
445670 CREDIT DE TVA	53 161	0,11	146 511	0,35	(93 350)	-63,72
445860 TVA S/FAC NON PARVENUE	99 054	0,20	102 862	0,24	(3 808)	-3,70
455300 C/C AL HOLDING 1	38 551	0,08	31 750	0,08	6 802	21,42
455400 C/C AL HOLDING 2	26 498	0,05	20 023	0,05	6 475	32,34
455800 C/C VESPA	3		3			
Disponibilités	14 572 601	29,17	7 103 753	16,84	7 468 848	105,14
512600 BSD NX	14 568 062	29,16	3 634 368	8,61	10 933 694	300,84
512700 BPN	4 538	0,01	1 734 625	4,11	(1 730 087)	-99,74
512800 CREDIT AGRICOLE			1 734 759	4,11	(1 734 759)	-100,00

Détail de l'Actif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Charges constatées d'avance	129 881	0,26	104 539	0,25	25 342	24,24
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	129 881	0,26	104 539	0,25	25 342	24,24
TOTAL DU BILAN ACTIF	49 964 829	100,00	42 188 642	100,00	7 776 187	18,43

Détail du Passif

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	20 992 448	42,01	19 754 365	46,82	1 238 083	6,27
Capital Social ou individuel	17 620 583	35,27	17 620 583	41,77		
101300 CAPITAL APPELE VERSE	16 493 938	33,01	16 493 938	39,10		
101310 CAPITAL APPELE VERSE ADP2	1 126 645	2,25	1 126 645	2,67		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	225 448	0,45	225 448	0,53		
104100 PRIME D'EMISSION	225 448	0,45	225 448	0,53		
Réserve légale	174 394	0,35	174 394	0,41		
106110 RESERVE LEGALE	174 394	0,35	174 394	0,41		
Report à nouveau	1 733 940	3,47	1 739 420	4,12	(5 480)	-0,32
110000 REPORT A NOUVEAU CREDITEUR	1 733 940	3,47	1 739 420	4,12	(5 480)	-0,32
Résultat de l'exercice	1 238 083	2,48	(5 480)	-0,01	1 243 563	N/S
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions	604 166	1,21	407 736	0,97	196 430	48,18
Provisions pour risques	72 000	0,14			72 000	
151100 PROVISION POUR LITIGE	72 000	0,14			72 000	
Provisions pour charges	532 166	1,07	407 736	0,97	124 430	30,52
155000 PROVISION IMPOT	532 166	1,07	407 736	0,97	124 430	30,52
TOTAL IV - Total des dettes	28 368 215	56,78	22 026 541	52,21	6 341 674	28,79
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 930 735	19,88	19 409 934	46,01	(9 479 198)	-48,84
164000 PRET TR A1	5 142 858	10,29	6 428 572	15,24	(1 285 714)	-20,00
164100 PRET TR B1	4 100 000	8,21	4 100 000	9,72		
164200 PRET TR A2	642 858	1,29	803 572	1,90	(160 714)	-20,00
164300 PRET TR B2			1 125 000	2,67	(1 125 000)	-100,00
164400 PRET BPN 1735K€			1 737 169	4,12	(1 737 169)	-100,00
164410 PRET CA 1735K€			1 736 807	4,12	(1 736 807)	-100,00
164420 PRET BPI 1126K€			1 126 000	2,67	(1 126 000)	-100,00
164430 PRET CIC 2312K€			2 312 000	5,48	(2 312 000)	-100,00
168840 INTERETS COURUS EMPRUNTS	26 260	0,05	37 380	0,09	(11 120)	-29,75
518600 INTERETS COURUS A PAYER	18 759	0,04	3 433	0,01	15 326	446,36
Emprunts et dettes financières divers	14 259 302	28,54	1 795 374	4,26	12 463 928	694,22
171100 DETTE IDF			224 121	0,53	(224 121)	-100,00
171110 DETTE ALAM	8 776 725	17,57	74 501	0,18	8 702 223	N/S
171120 DETTE ALL	1 587 065	3,18			1 587 065	
171130 DETTE DPR	393 538	0,79			393 538	
171200 DETTE SII TRANSACTION	2 162 137	4,33	973 622	2,31	1 188 516	122,07
171211 DETTE IE SUD	577 348	1,16	522 927	1,24	54 421	10,41
171300 DETTE SII AMIENS	271 185	0,54			271 185	
171400 DETTE SII NANTES	491 101	0,98			491 101	
455100 C/C VESPA	204		204			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691 351	1,38	627 418	1,49	63 933	10,19
040C Collectif fournisseurs créditeurs	88 528	0,18	7 643	0,02	80 886	N/S
408100 FOURNISSEURS NON PARVENUES	602 823	1,21	619 775	1,47	(16 953)	-2,74
Dettes fiscales et sociales	3 252 480	6,51	190 936	0,45	3 061 544	N/S
428100 FRAIS SALARIES	2 546	0,01	275		2 271	827,34
428200 PROVISION CONGES PAYES	21 671	0,04	8 671	0,02	13 000	149,92

Détail du Passif

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
431000	URSSAF	196 336	0,39	97 110	0,23	99 226	102,18
437100	VAUBAN HUMANIS RETRAITE	73 906	0,15	29 854	0,07	44 052	147,56
437150	VERLINGUE PREVOYANCE	9 091	0,02	3 895	0,01	5 196	133,39
437160	VERLINGUE MUTUELLE	6 412	0,01	3 087	0,01	3 324	107,68
438200	PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CP	9 182	0,02	3 656	0,01	5 526	151,15
438600	AUTRES CHARGES A PAYER	9 550	0,02	5 087	0,01	4 463	87,73
442100	PRELEVEMENT A LA SOURCE	27 917	0,06	10 263	0,02	17 654	172,02
444000	ETAT IMPOTS	2 814 217	5,63			2 814 217	
445720	TVA COLLECTEE	72 711	0,15	7 770	0,02	64 941	835,76
445870	TVA SUR FACTURES A ETABLIR			14 953	0,04	(14 953)	-100,00
448600	ETAT CHARGE A PAYER	8 942	0,02	6 316	0,01	2 626	41,58
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				2 879	0,01	(2 879)	-100,00
404000	FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS			2 879	0,01	(2 879)	-100,00
Autres dettes		234 347	0,47			234 347	
041C	Collectif clients créditeurs	234 347	0,47			234 347	
TOTAL DU BILAN PASSIF		49 964 829	100,00	42 188 642	100,00	7 776 187	18,43

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation	2 571 844	101,00	1 596 070	100,00	975 774	61,14
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
Production vendue Services + Travaux	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Production vendue Services FRANCE	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
708409 PERSONNEL DETACHE	156 248	6,14	75 621	4,74	80 627	106,62
708800 REFACTURATION AUTRES CHARGES			1 667	0,10	(1 667)	-100,00
708809 PRESTATIONS GROUPE	2 019 778	79,32	1 227 899	76,93	791 879	64,49
708819 AUTRES PRODUITS REFACTURATION	368 193	14,46	290 881	18,22	77 312	26,58
708829 AUTRES PRODUITS MARKETING	2 273	0,09			2 273	
Montant net du chiffre d'affaires	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Subventions d'exploitation	10 667	0,42			10 667	
741000 SUBVENTIONS	10 667	0,42			10 667	
Reprises sur provisions, transferts de charges	14 680	0,58			14 680	
791609 TRANSFERT CHARGES GROUPE ASSURANC	14 680	0,58			14 680	
	5		2		3	115,58
758000 PRODUITS DIV GESTION COURANTE	5		2		3	115,58
Total des charges d'exploitation	2 684 758	105,43	1 570 054	98,37	1 114 704	71,00
Autres achats et charges externes	1 402 001	55,06	1 095 088	68,61	306 913	28,03
606100 CARBURANT	1 732	0,07	834	0,05	898	107,74
606140 FOURNITURES CONSOMMABLES	533	0,02			533	
606200 PETITS EQUIPEMENTS PROTECTION	1 116	0,04	3 064	0,19	(1 948)	-63,58
606300 FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	591	0,02			591	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 147	0,05	1 459	0,09	(312)	-21,38
606410 FOURNITURES INFORMATIQUES	2 096	0,08	3 189	0,20	(1 093)	-34,27
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE	453 562	17,81	433 679	27,17	19 883	4,58
611100 SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	86 780	3,41			86 780	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	335 101	13,16	239 316	14,99	95 786	40,02
613210 LOCATIONS PARKING	38 800	1,52	35 300	2,21	3 500	9,92
613400 LOCATION VEHICULE LONGUE DUREE	22 067	0,87	6 443	0,40	15 623	242,47
613409 LOCATIONS VEHICULE LONGUE DUREE			1 220	0,08	(1 220)	-100,00
613410 LOCATION VEHICULES COURTE DUREE			30		(30)	-100,00
613500 LOCATIONS MOBILIERES	2 808	0,11	2 340	0,15	468	20,00
613510 LOCATION HEBERGEMENT INFO	6 392	0,25			6 392	
613600 LOCATION LOGICIEL	10 832	0,43	5 348	0,34	5 484	102,54
615520 ENTRETIEN VEHICULE	3 654	0,14			3 654	
615590 MAINTENANCE INFORMATIQUE NRC	20 214	0,79			20 214	
615600 MAINTENANCE	6 382	0,25	3 248	0,20	3 134	96,50
615609 MAINTENANCE INFORMATIQUE SI GROUPE	11 762	0,46			11 762	
616000 ASSURANCE MULTIRISQUES	1 932	0,08			1 932	
616100 ASSURANCE	10 675	0,42	10 037	0,63	638	6,35
616110 ASSURANCE RC	1 671	0,07	400	0,03	1 271	318,03
616310 ASSURANCE VOITURE	16 585	0,65	2 363	0,15	14 222	601,85
617000 ETUDES ET RECHERCHES	1 000	0,04			1 000	
618100 DOCUMENTATION GENERALE	20				20	
618109 ABONNEMENT DOC GROUPE			4 344	0,27	(4 344)	-100,00
618500 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	22 705	0,89			22 705	
618509 FRAIS COLLOQUE GROUPE	940	0,04			940	

Détail du Compte de Résultat

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
621100	PERSONNEL INTERIMAIRE			8 774	0,55	(8 774)	-100,00
621400	PERSONNEL DETACHE			23 902	1,50	(23 902)	-100,00
621409	PERSONNEL DETACHE GROUPE	18 608	0,73			18 608	
622600	HONORAIRES	100 000	3,93	100 000	6,27		
622610	HONORAIRES CAC	15 398	0,60	30 500	1,91	(15 102)	-49,52
622620	HONORAIRES COMPTABLES	11 000	0,43	13 900	0,87	(2 900)	-20,86
622630	HONORAIRES JURIDIQUES	33 935	1,33	20 309	1,27	13 626	67,09
622640	AUTRES HONORAIRES	64 672	2,54	16 500	1,03	48 172	291,95
622700	FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	535	0,02	515	0,03	19	3,76
622810	COMMISSIONS TR	149	0,01	49		100	203,09
623100	ANNONCE INSERTIONS	563	0,02			563	
623300	FOIRES EXPOSITIONS	2 258	0,09			2 258	
623600	CATALOGUES IMPRIMES	1 587	0,06	524	0,03	1 063	202,72
625100	VOYAGES DEPLACEMENT	11 599	0,46	4 707	0,29	6 893	146,46
625110	INDEMNITES KILOMETRIQUES	5				5	
625600	MISSIONS	697	0,03	663	0,04	33	5,05
625700	RECEPTIONS	6 416	0,25	898	0,06	5 518	614,37
626100	FRAIS POSTAUX	4 317	0,17	3 953	0,25	364	9,21
626210	FRAIS TELEPHONE CONSO	1 368	0,05	609	0,04	759	124,72
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 577	0,10	2 035	0,13	542	26,65
627200	COMMISSIONS	53 283	2,09	13 566	0,85	39 717	292,78
627800	COMMISSIONS SUR MVT	3 738	0,15	455	0,03	3 283	721,20
628200	FORMATIONS PERSONNEL			950	0,06	(950)	-100,00
628209	FORMATION PERSONNEL GROUPE	400	0,02			400	
628400	FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL	7 800	0,31	99 666	6,24	(91 866)	-92,17
Impôts, taxes et versements assimilés		26 366	1,04	7 332	0,46	19 034	259,61
633300	FORMATION CONTINUE	5 647	0,22	2 406	0,15	3 241	134,73
633500	TAXE APPRENTISSAGE	5 732	0,23	2 209	0,14	3 523	159,49
635110	CET	447	0,02			447	
635111	CVAE	12 455	0,49	2 523	0,16	9 932	393,66
635140	TAXES VEHICULE SOCIETES	2 029	0,08	194	0,01	1 835	945,88
635400	DROIT ENREGISTREMENT ET TIMBRE	56				56	
Salaires et traitements		829 311	32,57	323 301	20,26	506 011	156,51
641000	REMUNERATION PERSONNEL			344 788	21,60	(344 788)	-100,00
641100	SALAIRES	637 001	25,01			637 001	
641200	CONGES PAYES	13 000	0,51	1 372	0,09	11 628	847,48
641401	CHOMAGE PARTIEL			(19 920)	-1,25	19 920	100,00
641420	AVANTAGES EN NATURE	(5 690)	-0,22	(2 940)	-0,18	(2 750)	-93,54
641460	PRIMES EXCEPTIONNELLES	185 000	7,26			185 000	
Charges sociales du personnel		348 703	13,69	141 185	8,85	207 518	146,98
645100	URSSAF	221 903	8,71	92 661	5,81	129 242	139,48
645200	CHARGES SOCIALES SUR CP	5 526	0,22	574	0,04	4 952	862,94
645300	PREVOYANCE CADRE	9 431	0,37	4 236	0,27	5 195	122,63
645310	PREVOYANCE NON CADRE	535	0,02	191	0,01	343	179,57
645320	RETRAITE CADRE	90 871	3,57	30 163	1,89	60 708	201,27
645330	RETRAITE NON CADRE	3 823	0,15	1 418	0,09	2 404	169,52
645400	MUTUELLE CADRE	6 886	0,27	4 474	0,28	2 412	53,92
645410	MUTUELLE NON CADRE			984	0,06	(984)	-100,00
647500	MEDECINE TRAVAIL	1 146	0,04	300	0,02	846	281,87
647510	CONTROLE MEDICAL	451	0,02	839	0,05	(388)	-46,26
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	8 132	0,32	5 345	0,33	2 788	52,16
Dotation aux amortissements sur immobilisations		5 957	0,23	3 137	0,20	2 821	89,92
681110	DOTATION AMORTISSEMENT IMMO INCORPO	2 526	0,10	793	0,05	1 733	218,41
681120	DOTATION AMORTISSEMENT IMMO CORPO	3 431	0,13	2 343	0,15	1 088	46,42
Dotations aux prov. pour risques et charges		72 000	2,83			72 000	

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
681500 DOTATION PROV RISQUE CHARGE	72 000	2,83			72 000	
	419	0,02	12		407	N/S
651000 REDEVANCES	410	0,02			410	
658000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	9		12		(3)	-25,74
Résultat d'exploitation	(112 914)	-4,43	26 016	1,63	(138 930)	-534,01
Total des produits financiers	1 561 671	61,33	138 478	8,68	1 423 193	N/S
Produits financiers de participations	1 561 671	61,33	138 478	8,68	1 423 193	N/S
761000 PRODUITS PARTICIPATION	1 459 492	57,31	30 804	1,93	1 428 688	N/S
761500 INTERETS CCT	78				78	N/S
761509 INTERETS CCT GROUPE	102 101	4,01	107 674	6,75	(5 573)	-5,18
Total des charges financières	367 514	14,43	323 385	20,26	44 128	13,65
Intérêts et charges assimilées	367 514	14,43	323 385	20,26	44 128	13,65
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	41 537	1,63	30 214	1,89	11 323	37,48
661101 INTERETS EMPRUNT TRA1	95 128	3,74	110 615	6,93	(15 487)	-14,00
661102 INTERETS EMPRUNT TRB2	74 942	2,94	74 120	4,64	822	1,11
661103 INTERETS EMPRUNT TRA2	11 891	0,47	13 827	0,87	(1 936)	-14,00
661104 INTERETS EMPRUNT TRB2	17 631	0,69	20 338	1,27	(2 707)	-13,31
661105 INTERETS SWAP 390394P	1 822	0,07	2 422	0,15	(600)	-24,78
661106 INTERETS SWAP 390393P	1 285	0,05	1 770	0,11	(485)	-27,40
661107 INTERETS SWAP 388338P	12 176	0,48	16 785	1,05	(4 609)	-27,46
661108 INTERETS SWAP 388340P	9 993	0,39	11 386	0,71	(1 393)	-12,23
661509 INTERETS CC GROUPE	98 579	3,87	39 163	2,45	59 416	151,71
661600 INTERETS DECOUVERTS BANCAIRES	2 530	0,10	2 747	0,17	(217)	-7,89
Résultat financier	1 194 157	46,89	(184 907)	-11,59	1 379 065	745,81
Résultat courant avant impôts	1 081 243	42,46	(158 891)	-9,96	1 240 134	780,49
Total des produits exceptionnels			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
775200 PRODUITS CESSION IMMO CORPORELLES			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
Total des charges exceptionnelles	14 628	0,57	1 484	0,09	13 144	885,78
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	14 628	0,57			14 628	
671200 AMENDES PENALITES	84				84	
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 544	0,57			14 544	
Charges exceptionnelles sur opération en capital			1 484	0,09	(1 484)	-100,00
675200 CESSION IMMOBILISATIONS			1 484	0,09	(1 484)	-100,00
Résultat exceptionnel	(14 628)	-0,57	(455)	-0,03	(14 173)	N/S
	(171 468)	-6,73	(153 866)	-9,64	(17 602)	-11,44
689000 DOTATION PROVISION IMPOT	186 978	7,34	362 308	22,70	(175 330)	-48,39
789000 REPRISE PROVISION IMPOT	(62 548)	-2,46			(62 548)	
698900 INTEGRATION FISCALE PRODUIT	(295 898)	-11,62	(516 174)	-32,34	220 276	42,67

Détail du Compte de Résultat

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Résultat de l'exercice	1 238 083	48,62	(5 480)	-0,34	1 243 563	N/S

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Marge commerciale						
Production vendue Services	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
708409 PERSONNEL DETACHE	156 248	6,14	75 621	4,74	80 627	106,62
708800 REFACTORATION AUTRES CHARGES			1 667	0,10	(1 667)	-100,00
708809 PRESTATIONS GROUPE	2 019 778	79,32	1 227 899	76,93	791 879	64,49
708819 AUTRES PRODUITS REFACTORATION	368 193	14,46	290 881	18,22	77 312	26,58
708829 AUTRES PRODUITS MARKETING	2 273	0,09			2 273	
Production de l'exercice	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Marge brute de production	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Production de l'exercice + Marge commerciale	2 546 492	100,00	1 596 068	100,00	950 424	59,55
Achats non stockés matières et fournitures	7 215	0,28	8 545	0,54	(1 330)	-15,57
606100 CARBURANT	1 732	0,07	834	0,05	898	107,74
606140 FOURNITURES CONSOMMABLES	533	0,02			533	
606200 PETITS EQUIPEMENTS PROTECTION	1 116	0,04	3 064	0,19	(1 948)	-63,58
606300 FOURNITURES PETITS EQUIPEMENTS	591	0,02			591	
606400 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 147	0,05	1 459	0,09	(312)	-21,38
606410 FOURNITURES INFORMATIQUES	2 096	0,08	3 189	0,20	(1 093)	-34,27
Autres charges externes	1 394 786	54,77	1 086 543	68,08	308 243	28,37
611000 SOUS TRAITANCE GENERALE	453 562	17,81	433 679	27,17	19 883	4,58
611100 SOUS TRAITANCE INFORMATIQUE	86 780	3,41			86 780	
613200 LOCATIONS IMMOBILIERES	335 101	13,16	239 316	14,99	95 786	40,02
613210 LOCATIONS PARKING	38 800	1,52	35 300	2,21	3 500	9,92
613400 LOCATION VEHICULE LONGUE DUREE	22 067	0,87	6 443	0,40	15 623	242,47
613409 LOCATIONS VEHICULE LONGUE DUREE			1 220	0,08	(1 220)	-100,00
613410 LOCATION VEHICULES COURTE DUREE			30		(30)	-100,00
613500 LOCATIONS MOBILIERES	2 808	0,11	2 340	0,15	468	20,00
613510 LOCATION HEBERGEMENT INFO	6 392	0,25			6 392	
613600 LOCATION LOGICIEL	10 832	0,43	5 348	0,34	5 484	102,54
615520 ENTRETIEN VEHICULE	3 654	0,14			3 654	
615590 MAINTENANCE INFORMATIQUE NRC	20 214	0,79			20 214	
615600 MAINTENANCE	6 382	0,25	3 248	0,20	3 134	96,50
615609 MAINTENANCE INFORMATIQUE SI GROUPE	11 762	0,46			11 762	
616000 ASSURANCE MULTIRISQUES	1 932	0,08			1 932	
616100 ASSURANCE	10 675	0,42	10 037	0,63	638	6,35
616110 ASSURANCE RC	1 671	0,07	400	0,03	1 271	318,03
616310 ASSURANCE VOITURE	16 585	0,65	2 363	0,15	14 222	601,85
617000 ETUDES ET RECHERCHES	1 000	0,04			1 000	
618100 DOCUMENTATION GENERALE	20				20	
618109 ABONNEMENT DOC GROUPE			4 344	0,27	(4 344)	-100,00
618500 FRAIS COLLOQUES SEMINAIRES	22 705	0,89			22 705	
618509 FRAIS COLLOQUE GROUPE	940	0,04			940	
621100 PERSONNEL INTERIMAIRE			8 774	0,55	(8 774)	-100,00
621400 PERSONNEL DETACHE			23 902	1,50	(23 902)	-100,00
621409 PERSONNEL DETACHE GROUPE	18 608	0,73			18 608	
622600 HONORAIRES	100 000	3,93	100 000	6,27		
622610 HONORAIRES CAC	15 398	0,60	30 500	1,91	(15 102)	-49,52
622620 HONORAIRES COMPTABLES	11 000	0,43	13 900	0,87	(2 900)	-20,86
622630 HONORAIRES JURIDIQUES	33 935	1,33	20 309	1,27	13 626	67,09
622640 AUTRES HONORAIRES	64 672	2,54	16 500	1,03	48 172	291,95
622700 FRAIS ACTES ET CONTENTIEUX	535	0,02	515	0,03	19	3,76
622810 COMMISSIONS TR	149	0,01	49		100	203,09
623100 ANNONCE INSERTIONS	563	0,02			563	

Détail des Soldes Intermédiaires

		01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
623300	FOIRES EXPOSITIONS	2 258	0,09			2 258	
623600	CATALOGUES IMPRIMES	1 587	0,06	524	0,03	1 063	202,72
625100	VOYAGES DEPLACEMENT	11 599	0,46	4 707	0,29	6 893	146,46
625110	INDEMNITES KILOMETRIQUES	5				5	
625600	MISSIONS	697	0,03	663	0,04	33	5,05
625700	RECEPTIONS	6 416	0,25	898	0,06	5 518	614,37
626100	FRAIS POSTAUX	4 317	0,17	3 953	0,25	364	9,21
626210	FRAIS TELEPHONE CONSO	1 368	0,05	609	0,04	759	124,72
627000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILE	2 577	0,10	2 035	0,13	542	26,65
627200	COMMISSIONS	53 283	2,09	13 566	0,85	39 717	292,78
627800	COMMISSIONS SUR MVT	3 738	0,15	455	0,03	3 283	721,20
628200	FORMATIONS PERSONNEL			950	0,06	(950)	-100,00
628209	FORMATION PERSONNEL GROUPE	400	0,02			400	
628400	FRAIS RECRUTEMENT PERSONNEL	7 800	0,31	99 666	6,24	(91 866)	-92,17
Valeur ajoutée produite		1 144 491	44,94	500 979	31,39	643 511	128,45
Subventions d'exploitation		10 667	0,42			10 667	
741000	SUBVENTIONS	10 667	0,42			10 667	
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunérations		11 379	0,45	4 615	0,29	6 764	146,58
633300	FORMATION CONTINUE	5 647	0,22	2 406	0,15	3 241	134,73
633500	TAXE APPRENTISSAGE	5 732	0,23	2 209	0,14	3 523	159,49
Impôts, taxes & versements assimilés autres		14 987	0,59	2 717	0,17	12 270	451,60
635110	CET	447	0,02			447	
635111	CVAE	12 455	0,49	2 523	0,16	9 932	393,66
635140	TAXES VEHICULE SOCIETES	2 029	0,08	194	0,01	1 835	945,88
635400	DROIT ENREGISTREMENT ET TIMBRE	56				56	
Salaires et traitements		829 311	32,57	323 301	20,26	506 011	156,51
641000	REMUNERATION PERSONNEL			344 788	21,60	(344 788)	-100,00
641100	SALAIRES	637 001	25,01			637 001	
641200	CONGES PAYES	13 000	0,51	1 372	0,09	11 628	847,48
641401	CHOMAGE PARTIEL			(19 920)	-1,25	19 920	100,00
641420	AVANTAGES EN NATURE	(5 690)	-0,22	(2 940)	-0,18	(2 750)	-93,54
641460	PRIMES EXCEPTIONNELLES	185 000	7,26			185 000	
Charges sociales		348 703	13,69	141 185	8,85	207 518	146,98
645100	URSSAF	221 903	8,71	92 661	5,81	129 242	139,48
645200	CHARGES SOCIALES SUR CP	5 526	0,22	574	0,04	4 952	862,94
645300	PREVOYANCE CADRE	9 431	0,37	4 236	0,27	5 195	122,63
645310	PREVOYANCE NON CADRE	535	0,02	191	0,01	343	179,57
645320	RETRAITE CADRE	90 871	3,57	30 163	1,89	60 708	201,27
645330	RETRAITE NON CADRE	3 823	0,15	1 418	0,09	2 404	169,52
645400	MUTUELLE CADRE	6 886	0,27	4 474	0,28	2 412	53,92
645410	MUTUELLE NON CADRE			984	0,06	(984)	-100,00
647500	MEDECINE TRAVAIL	1 146	0,04	300	0,02	846	281,87
647510	CONTROLE MEDICAL	451	0,02	839	0,05	(388)	-46,26
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	8 132	0,32	5 345	0,33	2 788	52,16
Excédent brut d'exploitation		(49 223)	-1,93	29 162	1,83	(78 386)	-268,79
		5		2		3	115,58
758000	PRODUITS DIV GESTION COURANTE	5		2		3	115,58
Transfert de charges		14 680	0,58			14 680	
791609	TRANSFERT CHARGES GROUPE ASSURANC	14 680	0,58			14 680	

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/01/2021 31/12/2021	12 mois	01/01/2020 31/12/2020	12 mois	Variations	%
Dotations aux amortissements et provisions	77 957	3,06	3 137	0,20	74 821	N/S
681110 DOTATION AMORTISSEMENT IMMO INCORPO	2 526	0,10	793	0,05	1 733	218,41
681120 DOTATION AMORTISSEMENT IMMO CORPO	3 431	0,13	2 343	0,15	1 088	46,42
681500 DOTATION PROV RISQUE CHARGE	72 000	2,83			72 000	
REDEVANCES	419	0,02	12		407	N/S
651000 REDEVANCES	410	0,02			410	
658000 CHG DIVERSES GESTION COURANTE	9		12		(3)	-25,74
Résultat d'exploitation	(112 914)	-4,43	26 016	1,63	(138 930)	-534,01
Produits financiers	1 561 671	61,33	138 478	8,68	1 423 193	N/S
761000 PRODUITS PARTICIPATION	1 459 492	57,31	30 804	1,93	1 428 688	N/S
761500 INTERETS CCT	78				78	N/S
761509 INTERETS CCT GROUPE	102 101	4,01	107 674	6,75	(5 573)	-5,18
Charges financières	367 514	14,43	323 385	20,26	44 128	13,65
661100 INTERETS DES EMPRUNTS	41 537	1,63	30 214	1,89	11 323	37,48
661101 INTERETS EMPRUNT TRA1	95 128	3,74	110 615	6,93	(15 487)	-14,00
661102 INTERETS EMPRUNT TRB2	74 942	2,94	74 120	4,64	822	1,11
661103 INTERETS EMPRUNT TRA2	11 891	0,47	13 827	0,87	(1 936)	-14,00
661104 INTERETS EMPRUNT TRB2	17 631	0,69	20 338	1,27	(2 707)	-13,31
661105 INTERETS SWAP 390394P	1 822	0,07	2 422	0,15	(600)	-24,78
661106 INTERETS SWAP 390393P	1 285	0,05	1 770	0,11	(485)	-27,40
661107 INTERETS SWAP 388338P	12 176	0,48	16 785	1,05	(4 609)	-27,46
661108 INTERETS SWAP 388340P	9 993	0,39	11 386	0,71	(1 393)	-12,23
661509 INTERETS CC GROUPE	98 579	3,87	39 163	2,45	59 416	151,71
661600 INTERETS DECOUVERTS BANCAIRES	2 530	0,10	2 747	0,17	(217)	-7,89
Résultat courant avant impôts	1 081 243	42,46	(158 891)	-9,96	1 240 134	780,49
Produits exceptionnels			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
775200 PRODUITS CESSION IMMO CORPORELLES			1 029	0,06	(1 029)	-100,00
Charges exceptionnelles	14 628	0,57	1 484	0,09	13 144	885,78
671200 AMENDES PENALITES	84				84	
671800 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 544	0,57			14 544	
675200 CESSION IMMOBILISATIONS			1 484	0,09	(1 484)	-100,00
Résultat exceptionnel	(14 628)	-0,57	(455)	-0,03	(14 173)	N/S
Dotation provision impot	(171 468)	-6,73	(153 866)	-9,64	(17 602)	-11,44
689000 DOTATION PROVISION IMPOT	186 978	7,34	362 308	22,70	(175 330)	-48,39
789000 REPRISE PROVISION IMPOT	(62 548)	-2,46			(62 548)	
698900 INTEGRATION FISCALE PRODUIT	(295 898)	-11,62	(516 174)	-32,34	220 276	42,67
Résultat de l'exercice	1 238 083	48,62	(5 480)	-0,34	1 243 563	N/S

Dossier de gestion

Détermination de la capacité d'autofinancement

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Nombre de mois de la période	12	12	12
Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(49 223)	29 162	189 191
+ Transferts de charges (d'exploitation)	14 680		
+ Autres produits (d'exploitation)	5	2	3
- Autres charges (d'exploitation)	419	12	8
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
+ Produits financiers	1 561 671	138 478	3 560 897
- Charges financières	367 514	323 385	349 782
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	14 628		162
- Participation des salariés aux fruits de l'expansion			
- Impôts sur les bénéfices	(171 468)	(153 866)	(87 974)
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	1 316 040	(1 888)	3 488 113

Ratios comparatifs

	31/12/2021	12	31/12/2020	12	31/12/2019	12
$\frac{\text{Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)}}{\text{Achats de marchandises}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$						
ROTATION DU STOCK MARCHANDISES (Jours)						

Une augmentation de ce ratio peut révéler des achats massifs en fin d'année, une dégradation de la gestion du stock, une baisse du niveau d'activité.

$\frac{\text{Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)}}{\text{Produit vendue - Résultat d'exploitation}} \times 30 \times \text{Nombre de mois}$			
	2 659 406	1 570 052	1 099 590
ROTATION STOCK DES PRODUITS FINIS ET INTER. (Jours)			

Ce ratio mesure de délai moyen d'écoulement des produits intermédiaires et finis.

$\frac{\text{Stock moyen (S.I. + S.F. / 2)}}{\text{Achats de matières premières et autres approvisionnements}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$			
ROTATION DU STOCK MATIERES PREMIERES (Jours)			

$\frac{\text{Dettes fournisseurs}}{\text{Achats + charges externes TTC}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$			
	691 351 1 661 998	627 418 1 337 713	831 909 967 556
DELAÏ MOYEN DU CREDIT FOURNISSEURS (Jours)	149,75	168,85	309,53

Une augmentation de délai moyen de règlement des fournisseurs peut traduire une utilisation accrue des facilités de crédit, ou des difficultés de trésorerie.

$\frac{\text{Créances clients brutes + effets escomptés}}{\text{Chiffre d'affaires TTC}} \times 30 \times \text{Nombre de mois}$			
	670 615 3 070 743	136 338 2 158 245	1 546 262 1 288 552
DELAÏ MOYEN DU CREDIT CLIENTS (Jours)	78,62	22,74	432,00

L'existence de créances douteuses importantes peut influencer ce ratio.

Ratios comparatifs

	31/12/2021	12	31/12/2020	12	31/12/2019	12
$\frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total bilan}} \times 100$	20 992 448		19 754 365		19 759 845	
	49 964 829		42 188 642		40 646 749	
AUTONOMIE FINANCIERE (%)	42,01		46,82		48,61	

Ce ratio exprime l'indépendance de l'entreprise vis-à-vis des tiers.

$\frac{\text{Besoin en fonds de roulement}}{\text{Chiffre d'affaires HT}} \times 30 \times \text{Nombre de mois de la période}$	(3 147 928)	89 975	269 236
	2 546 492	1 596 068	1 288 552
EVOLUTION DU B.F.R. (Jours)	-445,03	20,29	75,22

La valeur de ce ratio est à rapprocher du niveau d'activité de l'entreprise.
Il indique, en nombre de jours de chiffre d'affaires, l'importance du B.F.R.

$\frac{\text{Résultat de l'exercice}}{\text{Situation nette}} \times 100$	1 238 083	(5 480)	3 487 889
	20 992 448	19 754 365	19 759 845
RENTABILITE FINANCIERE (%)	5,90	-0,03	17,65

Ce ratio mesure la rentabilité de l'investissement des associés.
Remarque : Il est non significatif pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Analyse fonctionnelle du bilan

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
EMPLOIS STABLES				
Immobilisations incorporelles	4 280	5 857	(1 576)	-26,91
Immobilisations corporelles	6 621	7 641	(1 020)	-13,35
Immobilisations financières	34 351 077	34 160 184	190 893	0,56
Charges à répartir				
Total emplois stables	34 361 978	34 173 681	188 296	0,55
RESSOURCES STABLES				
Capital et réserves	19 754 365	19 759 845	(5 480)	-0,03
Résultat	1 238 083	(5 480)	1 243 563	N/S
Subventions investissements				
Provisions réglementées				
Provisions risques et charges	604 166	407 736	196 430	48,18
Comptes courants d'associés	204	204		
Emprunts et dettes assimilés	24 171 074	21 201 671	2 969 404	14,01
Total ressources stables	45 767 892	41 363 975	4 403 916	10,65
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	11 405 914	7 190 294	4 215 620	58,63
EMPLOIS CIRCULANTS				
Stocks de matières et marchandises				
Stocks en cours de produits				
Avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	670 615	136 338	534 278	391,88
Effets escomptés				
Autres créances d'exploitation	229 755	670 332	(440 577)	-65,73
Comptes de régularisation	129 881	104 539	25 342	24,24
Total de l'actif circulant	1 030 251	911 208	119 043	13,06
RESSOURCES CIRCULANTES				
Avances reçues				
Fournisseurs et comptes rattachés	691 351	627 418	63 933	10,19
Dettes fiscales et sociales	3 252 480	190 936	3 061 544	N/S
Autres dettes	234 347	2 879	231 468	N/S
Comptes de régularisation				
Total du passif circulant	4 178 178	821 233	3 356 945	408,77
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(3 147 928)	89 975	(3 237 902)	N/S
Disponibilités	14 572 601	7 103 753	7 468 848	105,14
Valeurs mobilières de placement				
Total trésorerie active	14 572 601	7 103 753	7 468 848	105,14
Concours bancaires	18 759	3 433	15 326	446,36
Effets escomptés				
Total trésorerie passive	18 759	3 433	15 326	446,36
TRESORERIE NETTE	14 553 842	7 100 319	7 453 522	104,97
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	11 405 914	7 190 294	4 215 620	58,63

Liasse fiscale

Direction Générale des Finances Publiques

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le **01012021** et clos le **31122021** Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble de groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration : SIE PARIS 2E
13 rue de la banque
75111 Paris
Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du siège social si elle est différente du principal établissement :

A IDENTIFICATION

SAS AL DEVELOPEMENT
1 RUE FAVART

Identification du destinataire

75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Insp. IFU	N° dossier	84278756600012	N° Siret
-----------	------------	----------------	----------

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

B ACTIVITÉ

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

Activité de société holdingSi vous avez changé d'activité, cochez la case ☐

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Article 223 A à U du CGI)

- Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante **01012019**
- Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.

n° SIRET

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Bénéfice imposable au taux de 15 %		Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)	665 483
-------------------	-----------------------------------	---	------------------------------------	--	--	---------

Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10% ☐

2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15%		Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Plus-values à long terme imposables au taux de 19%		Plus-values exonérées art.238 quinquies	
---------------	--	--	--	--	--	--	---	--

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes ☐	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Entreprises nouvelles art.44 septies ☐	Zones franches d'activité art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux à 15% ☐	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. la notice de la déclaration 2065) Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

1 Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement	
2 Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	
Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice) Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % ☐

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS

1- Si vous êtes l'entreprise tête de groupe soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223 quinquies C-I-1 du CGI) ☐
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :

3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2) ☐
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE

ECF ☐ Nom et adresse du prestataire

OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone :

- Professionnel de l'expertise comptable : COMEXPERT BP 581 38 Avenue Gustave Delory 59060 ROUBAIX CEDEX 1 03 20 70 68 16

- Conseil :

- CGA/OMGA ou viseur conventionné : N° d'agrément

A PARIS le 28032022 Signature et qualité du déclarant DANIEL DORCHIES PRESIDENT

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	Payées par la société elle-même	(a)	
	Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées en (a),(b),(c) et (d) ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2022)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SAS AL DEVELOPPEMENT
31122021

J DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2021, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

CE CADRE NE CONCERNE QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION MOINS-VALUES A LONG TERME (MVLT) (voir les explications figurant sur la notice)

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : 1 RUE FAVART			75002 PARIS 2E ARRONDISSEMENT					
Durée de l'exercice précédent * 12								
Numéro SIRET * 8 4 2 7 8 7 5 6 6 0 0 0 1 2			Néant ☐ *					
			Exercice N, clos le, 31122021					
			N-1 31122020					
			Brut 1					
			Amortissements, provisions 2					
			Net 3					
			Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 600	3 320	4 280	5 857
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	11 874	5 253	6 621	7 641
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	27 111 242		27 111 242	27 108 742
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC	7 177 902		7 177 902	6 989 509
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	61 933		61 933	61 933
TO TAL (II)		BJ	BK	34 370 551	8 573	34 361 978	34 173 681	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	670 615		670 615	136 338
		Autres créances (3)	BZ	CA	229 755		229 755	670 332
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	14 572 601		14 572 601	7 103 753	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	129 881		129 881	104 539	
	TO TAL (III)	CJ	CK	15 602 851		15 602 851	8 014 961	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	49 973 402	8 573	49 964 829	42 188 642	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS AL DEVELOPPEMENT			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :17 620 583.....)		DA	17 620 583	17 620 583
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	225 448	225 448
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	174 394	174 394
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	1 733 940	1 739 420
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 238 083	(5 480)
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	20 992 448	19 754 365
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	72 000	
	Provisions pour charges		DQ	532 166	407 736
	TO TAL (III)		DR	604 166	407 736
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	9 930 735	19 409 934
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	14 259 302	1 795 374
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	691 351	627 418
	Dettes fiscales et sociales		DY	3 252 480	190 936
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		2 879
	Autres dettes		EA	234 347	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	28 368 215	22 026 541	
Ecart de conversion passif *		(V)			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	49 964 829	42 188 642	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	19 858 800	11 015 826
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	18 759	3 433	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	2 546 492	FH		FI	2 546 492	1 596 068			
		FJ	2 546 492	FK		FL	2 546 492	1 596 068			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO	10 667				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	14 680				
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	2			
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 571 844	1 596 070			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	1 402 001	1 095 088			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	26 366	7 332			
	Salaires et traitements *					FY	829 311	323 301			
	Charges sociales (10)					FZ	348 703	141 185			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	5 957	3 137		
							GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	72 000			
	Autres charges (12)					GE	419	12			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 684 758	1 570 054		
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(112 914)	26 016			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 561 671	138 478			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)					GP	1 561 671	138 478			
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	367 514	323 385			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	367 514	323 385			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 194 157	(184 907)			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 081 243	(158 891)			

Désignation de l'entreprise SAS AL DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		1 029	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		1 029	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	14 628		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		1 484	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	14 628	1 484	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(14 628)	(455)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(171 468)	(153 866)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 133 514	1 735 577	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 895 432	1 741 057	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 238 083	(5 480)	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1J	1 561 593	138 478	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		1K	98 579	39 163	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		HX			
	(9)	Dont transferts de charges		RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1	14 680		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		A3			
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		A4	410		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	PENALITES				84		
	INDEMNITES FIN CONTRAT LOCATION				14 544		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise **SAS AL DEVELOPPEMENT**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	6 650	KE		KF	950	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com- posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com- posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	9 463	LC		LD	2 411	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	9 463	LO		LP	2 411	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
Autres participations					8U	34 098 251	8V		8W	190 893		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	61 933	1U		1V			
TOTAL IV					LQ	34 160 184	LR		LS	190 893		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	34 176 297	ØH		ØJ	194 254	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	7 600	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	11 874	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG		NH	11 874	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
Autres participations		IØ		ØX		ØY	34 289 144	ØZ				
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	61 933	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	34 351 077	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	34 370 551	ØM			

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT													Néant ☐ *		
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement			CY			EL			EM			EN			
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE		793	PF		2 526	PG			PH		3 320	
TOTAL I			RK		793	RM		2 526	RN			RO		3 320	
Terrains			PI			PJ			PK			PL			
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT			PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD			QE			QF			QG			
	Matériel de transport		QH			QI			QJ			QK			
	corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		1 822	QM		3 431	QN			QO		5 253	
Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS			QT				
TOTAL II			QU		1 822	QV		3 431	QW			QX		5 253	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN		2 616	ØP		5 957	ØQ			ØR		8 573	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW						NY							
Total général non ventilé (NS + NT + NU)															
Total général non ventilé (NW - NY)															
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
		Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	72 000	4C	4D	72 000		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G	4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L	4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R	4S			
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V	4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z	5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B	407 736	5C	186 978	5D	62 548	5E	532 166
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	407 736	TV	258 978	TW	62 548	TX	604 166
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A				
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA				
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	407 736	UB	258 978	UC	62 548	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	72 000	UF					
	UG		UH						
	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL	7 177 902	UM		UN	7 177 902		
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	61 933	UV		UW	61 933		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	670 615		670 615				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	164 252		164 252				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	400		400				
	Groupe et associés (2)			VC	65 053		65 053				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	50		50				
	Charges constatées d'avance			VS	129 881		129 881				
	TOTAUX			VT	8 270 085	VU	1 030 251	VV	7 239 835		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	18 759		18 759					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	9 911 976		1 472 689		8 439 287			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	14 259 098		14 259 098						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	691 351		691 351						
Personnel et comptes rattachés		8C	24 217		24 217						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	304 477		234 349		70 128				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	2 814 217		2 814 217					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	72 711		72 711					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	36 859		36 859					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	204		204						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	234 347		234 347						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	28 368 215	VZ	19 858 800		8 509 415				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	9 481 597	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122021	
I. RÉINTEGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 1 238 083	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE			XE 12 039		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	10 010		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	2 029				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	186 978		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX			XW 187 062		
	Amendes et pénalités		WJ	84		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %										I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions										WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	4 994		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ 4 994			
							Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR 1 442 178			
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU 62 548			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs										WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										WH		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *										WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)										WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										XB		
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer * .										I6		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *										WZ		
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA	XA 1 444 897			
	Zone franche urbaine-TB (art. 44 octies)		OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC	ZX			
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)		PB	ZY			
	Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				XD			
Ecart de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)										XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI	XG 600 216			
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	YD			
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL				Y2			
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 2 107 661	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II)										XI			
{ déficit (II moins I)												XJ 665 483	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN 0		XO 665 483	

2058A - Réintégrations diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
INTERETS CCT ND	4 994
Totalisation	4 994

2058A - Déductions diverses au 31/12/2021

Libellé	Montant
ETALEMENT FRAIS ACQUISITION TITRES	304 318
INTEGRATION FISCALE PRODUIT	295 898
Totalisation	600 216

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**DETERMINATION DU RESULTAT DE LA SOCIETE
 COMME SI ELLE ETAIT IMPOSEE SEPAREMENT**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS AL DEVELOPPEMENT**N° SIRET : **8 4 2 7 8 7 5 6 6 0 0 0 1 2**Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : **SIE PARIS 2E****13 rue de la banque**Néant ☐ ***75111 Paris**Exercice ouvert le : **01012021**clos le : **31122021****I - REINTEGRATIONS**Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

		E1	1 238 083
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)		E2	204 095
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI		E9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A		Z7	58 380
	TOTAL I	E3	1 500 557

II - DEDUCTIONSPerte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)		E5	2 107 661
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %	EY	
	• imposées au taux de 15 %	E6	
	• imposées au taux de 0 %	EZ	
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme	E7	
	• imputées sur les déficits antérieurs	E8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)	I9	
III - RESULTAT FISCAL	TOTAL II	F1	2 107 661

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F2	
	Déficit (II-I)	F3	607 104
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F4	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F6	
Résultat fiscal	Bénéfice	F8	
	Déficit	F9	607 104

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

Désignation de l'entreprise SAS AL DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	100 265	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	100 265	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	100 265	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	30 853	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
PROVISION IMPOT	8X	186 978	8Y 62 548
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	186 978	YO 62 548
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS AL DEVELOPPEMENT**

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS 2E
13 rue de la banque

75111 Paris

Exercice ouvert le : **01012021**
clos le : **31122021**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)					M5	381 764
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5 bis		)	M5 ter	
Déficits imputés					J9	
Déficits reportables					M6	381 764
Déficits nés au titre de l'exercice					H8	607 104
Total des déficits restant à reporter					H9	988 867

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	A 15 %	A 19 %	A 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N			(2) (3)			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-2		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-3		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-4		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-5		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-6		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-7		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-8		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-9		(2) (3)			
			(2) (3)			
	N-10		(2) (3)			
			(2) (3)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n°2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	1 739 420	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(5 480)			ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE							
						ZF							
	TOTAL I	ØF	1 733 940										
					Dividendes	ZG							
					Autres répartitions	ZH							
					Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)								
					TOTAL II					1 733 940			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)				J7				YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier								YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus								YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance								YT	540 342	433 679		
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) et de copropriété				J8	415 999			XQ	415 999	289 997		
	- Personnel extérieur à l'entreprise								YU	18 608	32 676		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	225 688	181 774		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES				ST	201 363	156 963		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 402 001	1 095 088		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	12 902	2 523		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS				9Z	13 464	4 809		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	26 366	7 332		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée								YY	524 251	562 177		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	259 997	242 624		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2021) *								ØB	822 001			
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	1,50 %	1,50 %		
	- Numéro de centre de gestion agréé *				XP					- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)		ZR	1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
REGIME DE GROUPE *	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH			
	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	(607 104)	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	10 998 475	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale				JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	8 4 2 7 8 7 5 6 6 0 0 1 2		

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR LA DETERMINATION DU RESULTAT D'ENSEMBLE

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SAS AL DEVELOPPEMENT**Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE PARIS 2E

13 rue de la banque

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

75111 Paris

SIRET Société intégrée : **84278756600012**Exercice ouvert le : **01012021**clos le : **31122021**Néant * ☐

A - RESULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions				
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA		CB	665 483				
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 4 du CGI)	CD							
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99% de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 al. 3 du CGI).			CE					
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG					
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art.223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1er janvier 2019)	CH		CJ					
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art. 217 undecies) pour des opérations intra-groupe	CL							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN					
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV					
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CP							
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 3 du CGI) (1) (2)	CR		CS					
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT							
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU							
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW					
TOTAL	CX		CY	665 483				
BENEFICE (CX-CY) ou DEFICIT (CY-CX)		CZ	DA	665 483				
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME		Cessions d'immobilisations						
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions			
		Taux de 19% (3)		Taux de 15%	Taux de 19% (3)		Taux de 15%	Taux de 0%
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT		B9	C1	A1		C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4	C5	A2		C6	C7
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (1) (art.223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8	C9	A3		DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins value nette à long terme d'ensemble (art.223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ	DY	A4		DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1	D2	A5		D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5	D6	A6		D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9	EA	A7		EB	EC
SOUS-TOTAL	BS		ED	EE	A8		EF	EG
TOTAL plus-values (BS-A8) ou moins-value (A8-BS) taux de 19 %	BR				A9			
TOTAL plus-values (ED-EF) ou moins-value (EF-ED) taux de 15 %			B7				B6	
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-value (EG-EE) taux de 0%				B5				B4
C - AUTRES PLUS-VALUES A 19 %								
Plus-values à 19% (art 210 F, 208 C et 219-IV du CGI)				B3				

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.

(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.

(3) Le taux de 19% concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotées

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT ET AUX PLUS
ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME POUR LA DETERMINATION
DU RESULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE,
DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIETE MEMBRE**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée sera jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : **SAS AL DEVELOPPEMENT**

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultat :

SIE PARIS 2E
13 rue de la banque

75111 Paris

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : **84278756600012**

Exercice ouvert le : **01012021**

clos le : **31122021**

Néant * ☒

A - RESULTAT				Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions									
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				FA		FB									
Réintégration des abandons de créances, subventions directes et indirectes non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019				FD		FE									
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe						FZ									
Autres régularisations (à détailler)				FG		FH									
TOTAL				FK		FL									
BENEFICE (2) FK - FL				FM		FN									
B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME				Cessions d'immobilisations											
				Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
				Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %	Taux de 19 % (2)	Taux de 15 %	Taux de 0 %						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe				GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (1)								F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)				GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total				GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19%				GE						GJ					
Total Plus-values (1) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15%						E8						E6			
Total Plus-values (1) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0%								E7						E5	

(1) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(2) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RESULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES A LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DEFICITS ET MOINS-VALUES
ANTERIEURS A L'ENTREE DANS LE GROUPE**

(A souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS AL DEVELOPPEMENT**

N° SIRET : 84278756600012

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

SIE PARIS 2E
13 rue de la banque

75111 Paris

Exercice ouvert le : **01012021**

clos le : **31122021**

Néant * ☐

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise	1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-values à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : $1 - (2 + 3) + 4$	5			

Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)	6	(665 483)
Abandons de créances et subventions directes et indirectes	7	
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession	8	
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport	9	
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport	10	
Réévaluations libres	11	
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI	12	
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : $6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12$	13	(665 483)

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière (SPI) cotée

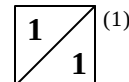
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

REGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIETES

**ETAT DES RECTIFICATIONS APPORTEES AU RESULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES A LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPERATIONS LIEES A DES SOCIETES INTERMEDIAIRES
ET/OU L'ENTITE MERE NON RESIDENTE ET/OU LES SOCIETES ETRANGERES**

(A souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère :	SAS AL DEVELOPPEMENT		
SIREN de la société mère :	842787566		
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications :	SAS AL DEVELOPPEMENT		
SIREN de la société intégrée :	842787566		
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :	SIE PARIS 2E 13 rue de la banque 75111 Paris		
Exercice ouvert le : 01012021	clos le : 31122021		
A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223 B, alinéa 3)	MC		MD
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membre du groupe ou des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI		
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO
TOTAL	MP		MQ

B - PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble		Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble	
	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %	Plus et moins-values à long terme à 19 %	Plus et moins-values à long terme à 0 %
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D, alinéa 4)	NA	ND	NG	NJ
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB	NE	NH	NK
TOTAL	NC	NF	NI	NL

¹ La société mère devra numéroté ces tableaux 2058-PAP

² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)	
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
			19%	15% ou 12,80%	0%		
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							
			(A)	{ B }	(C)		
				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS AL DEVELOPPEMENT**Néant $\boxed{\times}^*$

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR) sur 10 ans sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS AL DEVELOPPEMENT**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	A 19 %, ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme N - 3					
subies au N - 4					
cours des N - 5					
dix exercices N - 6					
antérieurs N - 7					
(montants N - 8					
restant à N - 9					
déduire à la N - 10					
clôture du					
dernier					
exercice)					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AL DEVELOPPEMENT				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012021		et clos le : 31122021		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS					
Effectifs moyens du personnel	YP	9			
dont apprentis	YF	1			
dont handicapés	YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL				
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	2 546 492			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL				
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	14 680			
TOTAL 1	OX	2 561 172			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	5			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE				
Subventions d'exploitation reçues	OF				
Variation positive des stocks	OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT				
TOTAL 2	OM	5			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats	ON	7 215			
Variation négative des stocks	OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	963 787			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ				
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	419			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9				
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY				
TOTAL 3	OJ	971 420			
IV - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	1 589 757		
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)				SA	1 589 757
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	2 561 172			
Effectifs au sens de la CVAE	EY	9			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	42 177 810			
Période de référence	GY	01/01/2021	GZ	31/12/2021	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR				

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 84278756600012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AL DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 1 RUE FAVART

CODE POSTAL 75002

VILLE PARIS 2E ARRONDISSEMENT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 8

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 17 745 766

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination VESPA CAPITAL

N° SIREN (si société établie en France) 812799906 % de détention 49,65 Nb de parts ou actions 8 809 951

Adresse : N° 41 Voie AVENUE GEORGE V

Code postal 75008 Commune PARIS 8E ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination GROUPE D

N° SIREN (si société établie en France) 391301637 % de détention 15,67 Nb de parts ou actions 2 780 000

Adresse : N° 251 Voie avenue du Bois

Code postal 59130 Commune LAMBERS ART Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination AL HOLDING 1

N° SIREN (si société établie en France) 842787632 % de détention 12,70 Nb de parts ou actions 2 253 987

Adresse : N° 1 Voie Rue Favart

Code postal 75002 Commune PARIS 2E ARRONDISSEMENT Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET 84278756600012

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AL DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 1 RUE FAVART

CODE POSTAL 75002

VILLE

PARIS 2E ARRONDISSEMENT

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

8

Forme juridique SAS Dénomination SOGEPAR D TRANSACTION

N° SIREN (si société établie en France) 456500545

% de détention 100,00

Adresse : N° 251 Voie AVENUE DU BOIS

Code postal 59130

Commune LAMBERS ART

Pays FRANCE

Forme juridique S.A. Dénomination SIERA

N° SIREN (si société établie en France) 351627930

% de détention 17,91

Adresse : N° 251 Voie AVENUE DU BOIS

Code postal 59130

Commune LAMBERS ART

Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Audit et commissariat aux comptes

- Révision contractuelle et légale des comptes,
- Audit d'acquisition,
- Commissariat aux apports.

Expertise Comptable, Comptabilité générale, analytique et budgétaire

- Surveillance de comptabilité,
- Etablissement de comptes annuels,
- Production de situations intermédiaires,
- Etablissement de comptes consolidés,
- Evaluation d'entreprise et de titres de sociétés,
- Analyse de résultats par activité,
- Gestion budgétaire.

Conseil en organisation administrative

- Analyse et organisation des circuits de documents,
- Organisation administrative, comptable et financière.

Conseil en gestion de patrimoine

- Transmission d'entreprises,
- Rachat d'entreprise par les salariés,
- Fusion, apport partiel d'actif, scission.

Droit fiscal

- Conseils, études et consultations,
- Assistance aux contrôles fiscaux.

Droit des affaires

- Etablissement de contrats,
- Rédaction de baux.

Droit social

- Rédaction de contrat de travail,
- Etablissement de fiches de paie,
- Déclarations sociales,
- Procédure de licenciement,
- Intéressement et participation,
- Assistance aux contrôles.



COMEXPERT TALENZ

COMEXPERT LILLE-METROPOLE

38 avenue Gustave Delory | BP 581
59060 Roubaix Cedex 01
03 20 70 68 16
roubaix@comexpert-talenz.fr

COMEXPERT LITTORAL-OPALE

14 boulevard Pasteur
62100 Calais
03 21 19 33 63
calais@comexpert-talenz.fr

COMEXPERT ARTOIS (SOGESCO)

59 rue Anatole France | BP 30609
62412 Bethune Cedex
03 21 68 20 20
bethune@comexpert-talenz.fr

COMEXPERT CARVIN

27-29 rue Edouard Plachez
62220 Carvin
03 21 72 06 78
carvin@comexpert-talenz.fr

COMEXPERT VAR (SOFADEx)

160 route de Fréjus
83440 Fayence
04 94 76 10 67
fayence@comexpert-talenz.fr

AL DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée
au capital social de 17.620.583,20 euros
Siège social : 1, rue Favart – 75002 Paris
842 787 566 R.C.S. Paris

(la "Société")

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 23 JUIN 2022**

Des délibérations de l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire prises en date du 23 juin 2022, il a été extrait ce qui suit :

[...]

1. Approbation des conditions de réunion de l'Assemblée Générale ;
2. Approbation des comptes annuels et opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président ;
3. Approbation des charges non déductibles ;
4. Affectation des sommes disponibles sur le poste "Report à Nouveau" en réserves ;
5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et distribution de dividendes ;
6. Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
7. Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximum de huit cent mille euros (800.000 €), par création d'un nombre maximum de huit cent mille (800.000) actions de préférence de catégorie 1 (les "ADP 1") nouvelles de la Société d'une valeur nominale d'un euro (1 €) chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées ;
8. Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées dans le cadre de la Délégation ADP 1 ;
9. Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximum de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt centimes (799.999,20 €), par création d'un nombre maximum de huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) actions de préférence de catégorie 2 (les "ADP 2") nouvelles de la Société d'une valeur nominale de quatre-vingt-dix centimes d'euro (0,90 €) chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées ;
10. Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées dans le cadre de la Délégation ADP 2 ;
11. Autorisation à donner au Président à l'effet de procéder à des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit des salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail ;

[...]

12. Pouvoirs pour formalités.

[...]

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des conditions de réunion de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale,

décide d'approuver expressément les conditions dans lesquelles les présentes résolutions sont adoptées,

déclare que les associés ont pris pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à leur information préalablement à l'adoption des résolutions qui suivent dans un délai suffisant pour se faire un avis éclairé sur le sens à donner à leur vote,

prend expressément acte de ce que les documents prescrits par la loi, dont les rapports du Commissaire aux comptes et du Commissaire aux avantages particuliers, établis dans le cadre de la présente Assemblée Générale ont été mis à la disposition des associés dans les délais légaux,

déclare accepter les conditions dans lesquelles leur communication a été faite et renonce par conséquent sans réserve et irrévocablement à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société concernant les modalités de la présente réunion d'Assemblée Générale.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus au Président)

L'Assemblée Générale,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président,

approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice d'un montant de 1.238.083 euros,

approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport, et

donne, en conséquence, au Président quitus entier, définitif et sans réserve de l'exécution de son mandat.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des charges non déductibles)

L'Assemblée Générale,

prend acte, conformément aux dispositions de l'article 223 *quinquies* et 39-5 du Code général des impôts, que la Société a supporté, au titre de l'article 39-4 du Code général des impôts, 1.238.083 euros de charges correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : **Unanimité**

Vote Contre : **0**

Abstention : **0**

En conséquence la résolution est adoptée.

QUATRIÈME RESOLUTION

(Affectation des sommes disponibles sur le poste "Report à Nouveau" en réserves)

L'Assemblée Générale,

constate l'existence d'un montant total de 1.733.940 euros sur le poste "Report à Nouveau" des comptes (le "Report à Nouveau") ;

décide d'affecter ce Report à Nouveau au poste "Autres Réserves" à hauteur d'un montant de 1.730.000 euros.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : **Unanimité**

Vote Contre : **0**

Abstention : **0**

En conséquence la résolution est adoptée.

CINQUIÈME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et distribution de dividendes)

L'Assemblée Générale,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2021,

constate que l'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 1.238.083 euros (le "Résultat"),

décide d'affecter ledit Résultat de la manière suivante :

- Origine : résultat bénéficiaire de l'exercice 1.238.083 euros.
- Affectation :
 - (i) 61.904,15 euros en dotation du poste "Réserve légale" ; et
 - (ii) 1.176.178,85 euros à titre de dividende.

constate par ailleurs que les postes "Primes d'émission, de fusion, d'apport" et "Autres réserves" des comptes tels qu'augmentés en conséquence de la résolution d'affectation du report à nouveau qui précède, dans le cas où celle-ci serait adoptée, totalisent un montant de 1.955.448 euros (les "Réserves") ;

décide de procéder, en complément de la distribution du Résultat, à la distribution d'un montant de 1.950.000 euros intégralement prélevé sur les Réserves (la "Distribution") répartie de la manière suivante :

- Primes d'émission, de fusion, d'apport : 220.0000 euros.
- "Autres réserves" : 1.730.000 euros ; et

décide de mettre en paiement le dividende correspondant au Résultat et à la Distribution, soit un montant total de 3.126.178,85 euros au siège social de la Société.

constate, conformément aux dispositions légales, que l'exercice clos le 31 décembre 2021 constitue le quatrième exercice social de la Société. Nous vous rappelons que les trois premiers exercices n'ont donné lieu à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

SIXIÈME RESOLUTION

(Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées)

L'Assemblée Générale,

connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce,

approuve, sans réserve et dans son ensemble, le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, établi conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

SEPTIÈME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximum de huit cent mille euros (800.000 €), par création d'un nombre maximum de huit cent mille (800.000 actions de préférence de catégorie 1 (les "ADP 1") nouvelles de la Société d'une valeur nominale d'un euro (1 €) avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de catégories de personnes répondant à des caractéristiques déterminées

L'Assemblée Générale, connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur le projet d'émission des ADP 1 avec suppression du droit préférentiel de souscription, et après avoir constaté que le capital social était entièrement libéré,

décide de déléguer au Président, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-138 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L. 227-1 du même code, sa compétence pour décider, jusqu'au 31 décembre 2022, une augmentation du capital social, en numéraire, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés, par voie d'émission, au maximum, de 800.000 (huit cent mille) ADP 1 nouvelles de la Société (dont le détail des caractéristiques figure en annexe 1 des Statuts), d'une valeur nominale unitaire d'un euro (1 €), soit une augmentation d'un montant maximum de 800.000 euros hors prime d'émission, à libérer intégralement en numéraire ou par compensation (la "Délégation ADP 1");

décide, que, dans ce cadre et sous ces limites, le Président disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser chaque augmentation de capital qui lui paraîtra opportune et notamment :

- fixer les conditions d'émission des huit cent mille (800.000 ADP 1 nouvelles à émettre dont le prix de souscription sera d'un montant d'un euro (1 €) de valeur nominale chacune ;
- arrêter le montant de toute prime d'émission éventuelle attachée aux ADP 1 à émettre ;

- fixer la période de souscription pour chacune des augmentations de capital décidées dans le cadre de la Délégation ADP 1 ;
- recueillir les souscriptions aux huit cent mille (800.000 ADP 1 nouvelles ;
- recueillir les versements correspondants et les remettre au dépositaire des fonds ;
- vérifier et arrêter la ou les créances sur la Société des souscripteurs qui libèreraient leur souscription par compensation, faire constater ces écritures par le Commissaire aux comptes et recueillir le certificat opérant cette constatation valant certificat du dépositaire des fonds ;
- s'il y a lieu, proroger la période de souscription ;
- clore par anticipation les souscriptions dès que toutes les ADP 1 nouvelles auront été souscrites ;
- constater la réalisation de cette augmentation de capital ;
- modifier corrélativement les Statuts de la Société ;
- accomplir les formalités légales avec faculté de subdélégation ;
- et, plus généralement, faire tout ce qui se révélerait utile et/ou nécessaire à la réalisation de l'émission des huit cent mille (800.000 ADP 1 nouvelles dans le cadre de cette Délégation ADP 1.

précise que conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 alinéa 2 du Code de commerce, la Délégation ADP 1 consentie prive d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

Le Président sera tenu de rendre compte à la collectivité des associés de chaque utilisation qu'il aura faite de la Délégation ADP 1 consentie en établissant un rapport complémentaire au rapport général annuel sur la gestion de la Société.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

HUITIÈME RESOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées dans le cadre de la Délégation ADP 1

L'Assemblée Générale, connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur le projet d'émission des ADP 1 nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription,

décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce sur renvoi de l'article L 227-1 du même code, et sous la condition suspensive de l'adoption de la décision précédente, de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux associés dans le cadre de la ou des augmentations de capital pour lesquelles la Délégation ADP 1 est donnée et de réserver, en cas de réalisation desdites augmentations de capital, la souscription huit cent mille (800.000 ADP 1 nouvelles à émettre au profit des personnes dénommées suivantes :

[...]

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L227-1 du même code, l'Assemblée Générale décide également de déléguer au Président le soin de fixer le nombre de titres à attribuer, dans les limites fixées dans le cadre de la Délégation ADP 1 consentie ci-dessus.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0
En conséquence la résolution est adoptée.

NEUVIÈME RESOLUTION

Délégation de compétence à consentir au Président à l'effet de procéder à une augmentation de capital en une ou plusieurs fois d'un montant maximum de sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf euros et vingt centimes euros (799.999,20 €), par création d'un nombre maximum de huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) actions de préférence de catégorie 2 (les "ADP 2") nouvelles de la Société d'une valeur nominale de quatre-vingt-dix centimes d'euro (0,90 €) chacune, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées

L'Assemblée Générale, connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur le projet d'émission des ADP 2 avec suppression du droit préférentiel de souscription, et après avoir constaté que le capital social était entièrement libéré,

décide de déléguer au Président, conformément aux dispositions des articles L. 225-129-2 et L. 225-138 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L. 227-1 du même code, sa compétence pour décider, jusqu'au 31 décembre 2022, une augmentation du capital social, en numéraire, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés, par voie d'émission, au maximum, de huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) ADP 2 nouvelles de la Société (dont le détail des caractéristiques figure en annexe 1 des Statuts), d'une valeur nominale unitaire de quatre-vingt-dix centimes d'euro (0,90 €), soit une augmentation de capital d'un montant maximum de 799.999,20 € hors prime d'émission, à libérer intégralement en numéraire ou par compensation (la "**Délégation ADP 2**");

décide, que, dans ce cadre et sous ces limites, le Président disposera de tous les pouvoirs pour décider et réaliser chaque augmentation de capital qui lui paraîtra opportune et notamment :

- fixer les conditions d'émission des huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) ADP 2 nouvelles à émettre dont le prix de souscription sera d'un montant de quatre-vingt-dix centimes d'euro (0,90 €) de valeur nominale chacune;
- arrêter le montant de toute prime d'émission éventuelle attachée aux ADP 2 à émettre ;
- fixer la période de souscription pour chacune des augmentations de capital décidées dans le cadre de la Délégation ;
- recueillir les souscriptions aux huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) ADP 2 nouvelles ;
- recueillir les versements correspondants et les remettre au dépositaire des fonds ;
- vérifier et arrêter la ou les créances sur la Société des souscripteurs qui libéreraient leur souscription par compensation, faire constater ces écritures par le Commissaire aux comptes et recueillir le certificat opérant cette constatation valant certificat du dépositaire des fonds ;
- s'il y a lieu, proroger la période de souscription ;
- clore par anticipation les souscriptions dès que toutes les ADP 2 nouvelles auront été souscrites ;
- constater la réalisation de cette augmentation de capital ;
- modifier corrélativement les Statuts ;
- accomplir les formalités légales avec faculté de subdélégation ;
- et, plus généralement, faire tout ce qui se révélerait utile et/ou nécessaire à la réalisation de l'émission des huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) ADP 2 nouvelles dans le cadre de cette Délégation ADP 2.

précise que conformément aux dispositions de l'article L 225-129-2 alinéa 2 du Code de commerce, la Délégation consentie prive d'effet, à compter de ce jour, toutes les délégations antérieures ayant le même objet.

Le Président sera tenu de rendre compte à la collectivité des associés de chaque utilisation qu'il aura

faite de la Délégation consentie en établissant un rapport complémentaire au rapport général annuel sur la gestion de la Société.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

DIXIÈME RESOLUTION

Suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit de personnes dénommées dans le cadre de la Délégation ADP 2

L'Assemblée Générale, connaissance prise (i) du rapport du Président et (ii) du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur le projet d'émission des ADP 2 nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription,

décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-135 du Code de commerce sur renvoi de l'article L 227-1 du même code, et sous la condition suspensive de l'adoption de la décision précédente, de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux associés dans le cadre de la ou des augmentations de capital pour lesquelles la Délégation ADP 2 est donnée et de réserver, en cas de réalisation desdites augmentations de capital, la souscription aux huit cent quatre-vingt-huit mille huit cent quatre-vingt-huit (888.888) ADP 2 nouvelles à émettre au profit des personnes dénommées suivantes :

[...]

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-138 du Code de commerce, sur renvoi de l'article L227-1 du même code, l'Assemblée Générale décide également de déléguer au Président le soin de fixer le nombre de titres à attribuer, dans les limites fixées dans le cadre de la Délégation ADP 2 consentie ci-dessus.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : Unanimité

Vote Contre : 0

Abstention : 0

En conséquence la résolution est adoptée.

ONZIÈME RESOLUTION

Autorisation à donner au Président à l'effet de procéder à des augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des associés au profit des salariés adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, conformément aux dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce et des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail

L'Assemblée Générale,

connaissance prise du rapport du Commissaire aux comptes et de la proposition soumise par le Président de :

- (i) déléguer au Président, pour une durée de 18 mois à compter de ce, les pouvoirs nécessaires pour augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, d'un montant nominal maximal 528.617 euros, par l'émission d'actions ordinaires nouvelles au profit des salariés et anciens salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou par l'incorporation au capital de réserves, bénéfices ou primes, et attribution gratuite d'actions auxdits salariés et anciens salariés,
- (ii) donner au Président tout pouvoir pour mettre en œuvre la présente proposition dans les conditions légales et réglementaires et, notamment, pour :

- déterminer le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles conformément aux dispositions des articles L. 3332-18 à L. 3332-24 du Code du travail, ainsi que leur mode et délais de libération et les délais de souscription, et
- fixer les conditions requises pour bénéficier de l'offre de souscription, ainsi que toute autre modalité de réalisation de l'augmentation de capital.

Cette résolution est mise au vote.

Vote Pour : 0

Vote Contre : Unanimité

Abstention : 0

En conséquence la résolution est rejetée.

[...]

* *

*

Certifié exact par :

Président d'AL Développement

Monsieur Daniel Dorchies

p/o Matthieu Trouble





Business Pôle Les Prés
22, rue Denis Papin
59650 Villeneuve d'Ascq

AL Développement

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Mazars

Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance

Siège social : 61, rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

AL Développement

Société par actions simplifiée au capital de 17 620 583 €

Siège social : 1 rue Favart 75002 Paris

RCS : Paris 842 787 566

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société AL Développement,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AL Développement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Villeneuve d'Ascq et Paris La Défense, le 15 juin 2022

Cécile Fontaine

Jean-Luc Mendiola

Bilan Actif

31/12/2021				31/12/2020
Brut				Net
Amort. et Dépréc.				Net
Net				Net
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement			
	Frais de développement			
	Concessions brevets droits similaires	7 600	3 320	4 280
	Fonds commercial (1)			
	Autres immobilisations incorporelles			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	Terrains			
	Constructions			
	Installations techniques,mat. et outillage indus.			
	Autres immobilisations corporelles	11 874	5 253	6 621
	Immobilisations en cours			
	Avances et acomptes			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)			
	Participations évaluées selon mise en équival.			
	Autres participations	27 111 242		27 111 242
	Créances rattachées à des participations	7 177 902		7 177 902
	Autres titres immobilisés			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	61 933		61 933
TOTAL (II)		34 370 551	8 573	34 361 978
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS			
	Matières premières, approvisionnements			
	En-cours de production de biens			
	En-cours de production de services			
	Produits intermédiaires et finis			
	Marchandises			
	Avances et Acomptes versés sur commandes			
	CREANCES (3)			
	Créances clients et comptes rattachés	670 615		670 615
	Autres créances	229 755		229 755
	Capital souscrit appelé, non versé			
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
	DISPONIBILITES			
		14 572 601		14 572 601
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	129 881		129 881
	TOTAL (III)		15 602 851	15 602 851
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			
	Primes de remboursement des obligations (V)			
	Ecarts de conversion actif (VI)			
TOTAL ACTIF (I à VI)		49 973 402	8 573	49 964 829

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2021	31/12/2020
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	17 620 583	17 620 583
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	225 448	225 448
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	174 394	174 394
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	1 733 940	1 739 420
	Résultat de l'exercice	1 238 083	(5 480)
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	20 992 448	19 754 365
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTE (1)	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
DETTE (1)	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 930 735	19 409 934
	Emprunts et dettes financières divers (3)	14 259 302	1 795 374
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTE (1)	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	691 351	627 418
	Dettes fiscales et sociales	3 252 480	190 936
DETTE (1)	DETTE DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		2 879
	Autres dettes	234 347	
DETTE (1)	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	28 368 215	22 026 541
DETTE (1)	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	49 964 829	42 188 642
DETTE (1)	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	1 238 082,66	(5 480,07)
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	19 858 800	11 015 826
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	18 759	3 433
DETTE (1)	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

			31/12/2021	31/12/2020
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	2 546 492	2 546 492	1 596 068
	Montant net du chiffre d'affaires	2 546 492	2 546 492	1 596 068
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation		10 667	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		14 680	
	Autres produits		5	2
	Total des produits d'exploitation (1)		2 571 844	1 596 070
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		1 402 001	1 095 088
	Impôts, taxes et versements assimilés		26 366	7 332
	Salaires et traitements		829 311	323 301
	Charges sociales du personnel		348 703	141 185
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		5 957	3 137
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions		72 000	
	Autres charges		419	12
	Total des charges d'exploitation (2)		2 684 758	1 570 054
RESULTAT D'EXPLOITATION			(112 914)	26 016

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		(112 914)	26 016
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 561 671	138 478
	Total des produits financiers	1 561 671	138 478
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	367 514	323 385
	Total des charges financières	367 514	323 385
RESULTAT FINANCIER		1 194 157	(184 907)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 081 243	(158 891)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		1 029
	Total des produits exceptionnels		1 029
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	14 628	1 484
	Total des charges exceptionnelles	14 628	1 484
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(14 628)	(455)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(171 468)	(153 866)
TOTAL DES PRODUITS		4 133 514	1 735 577
TOTAL DES CHARGES		2 895 432	1 741 057
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 238 083	(5 480)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		1 561 593	138 478
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		98 579	39 163

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence conformément au règlement ANC 2014-03 et les règlements qui l'ont modifié ultérieurement.

Le bilan de l'exercice présente un total de **49 964 829** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **4 133 514** euros et un total **charges** de **2 895 432** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 238 083** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

- Logiciel : 3 ans
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation et autres titres immobilisés est déterminée à partir des perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction

Les frais liés à l'acquisition des titres de participations en 2018 font l'objet d'une déduction fiscale calculée prorata temporis.

La déduction fiscale de 2021 s'élève à 304 319€

Créances et dettes

Règles et Méthodes Comptables

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Impôts sur les bénéfices - Intégration Fiscale

Au 01/01/2019, la société AL DEVELOPPEMENT a constitué un groupe fiscal dont elle est la mère.

Les économies ou surcharges temporaires d'impôt sont comptabilisées chez la mère.
Si la société avait été imposée séparément, son impôt sur les sociétés aurait été nul. Cependant, l'option fiscale de l'intégration lui a permis d'enregistrer un produit de 295 899 qui se détaille comme suit :

- Economie d'impôt réalisée par imputation de son déficit propre sur le résultat d'ensemble :
 - 160 882 euros,
- Economie d'impôt réalisée par imputation de déficits de ses filiales sur le résultat d'ensemble :
 - 186 978 euros,
- Economie d'impôt réalisée sur la neutralisation de la quote part des frais et charges sur dividendes :
 - 32 924 euros,
- Contribution sociale sur les bénéfices de 25 689 euros,
- IS dû sur le déficit utilisé par SII Nantes de 59 197 euros

En compensation de l'économie temporaire d'impôt dont elle a bénéficié par l'imputation du déficit de ses filiales, la société a doté une provision pour impôt de 187 211 euros, pour couvrir son risque éventuel de restitution de ces sommes aux filiales concernées, dans l'hypothèse où ces dernières redeviendraient bénéficiaires pendant la période d'intégration. C'est le cas pour Sii Nantes sur l'exercice. Une reprise de 62 548 euros a donc été comptabilisée (provision initialement constituée au taux de 28%).

Engagements retraite

Le groupe a souscrit, en 1999 auprès de l'organisme LA MONDIALE, un contrat couvrant partiellement le paiement des indemnités de fin de carrière, dues en application des conventions collectives des sociétés du groupe.

Le cumul des droits individuels des salariés a été évalué au 31 décembre 2021, à 56 417 euros, charges sociales patronales incluses.

Cette évaluation tient compte des pondérations, liées soit au départ naturel de salariés (décès...), soit à la rupture anticipée de contrat (licenciement, démission...), les droits ayant été valorisés jusqu'à la

Règles et Méthodes Comptables

date légale de départ à la retraite de chaque salarié, au prorata de l'ancienneté déjà acquise. Le taux d'intérêt utilisé pour le calcul des droits individuels est de 0.8%. Le taux de turn-over a été pondéré selon les critères ci-dessous :

- 7% de 20 à 29 ans
- 4% de 30 à 39 ans
- 2% de 40 à 49 ans
- 1% de 50 à 59 ans
- 0% à partir de 60 ans.

Aucune provision complémentaire n'a été constituée.

Evenements significatifs

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner en annexe, la société constate que cette crise sanitaire n'a eu que peu d'impacts significatifs sur son activité.

Les principaux impacts identifiés, significatifs et pertinents sont les suivants :

- Remboursement de la totalité des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) pour un montant total de 6.9M€.
- Report des échéances URSSAF du mois de Février à Mai 2020, ainsi que pour les mois d'Octobre à Décembre 2020. Un échéancier a été mis en place en 2021 pour régulariser ces sommes.

Evénement postérieur à la clôture

La crise géopolitique en Ukraine débutée en Janvier 2022, constitue un événement post-clôture. La société constate que cette crise n'a pas d'impact direct sur son activité et ne remet pas en cause la continuité de son exploitation.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	6 650		950			7 600
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 650		950			7 600
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	9 463		2 411			11 874
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 463		2 411			11 874
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	34 098 251		190 893			34 289 144
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	61 933					61 933
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	34 160 184		190 893			34 351 077
TOTAL		34 176 297		194 254			34 370 551

Filiales et participations

	31/12/2021	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS SOGEPAR D TRANSACTION 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSA		2 978 667	100,00	1 564 726
2. Participations (10 à 50 %)				
SA SIERA 251 AVENUE DU BOIS 59130 LAMBERSART		1 377 080	17,91	56 515
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	793	2 526		3 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	793	2 526		3 320
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 822	3 431		5 253
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 822	3 431		5 253
TOTAL		2 616	5 957		8 573

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et au	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges		72 000		72 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts	407 736	186 978	62 548	532 166
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	407 736	258 978	62 548	604 166
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		407 736	258 978	62 548	604 166
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			72 000		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	7 177 902		7 177 902
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	61 933		61 933
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	670 615	670 615	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	164 252	164 252	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	400	400	
	Groupe et associés (2)	65 053	65 053	
	Débiteurs divers	50	50	
	Charges constatées d'avances	129 881	129 881	
	TOTAL DES CREANCES	8 270 085	1 030 251	7 239 835
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	18 759	18 759		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	9 911 976	1 472 689	8 439 287	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	14 259 098	14 259 098		
	Fournisseurs et comptes rattachés	691 351	691 351		
	Personnel et comptes rattachés	24 217	24 217		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	304 477	234 349	70 128	
	Impôts sur les bénéfices	2 814 217	2 814 217		
	Taxes sur la valeur ajoutée	72 711	72 711		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	36 859	36 859		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	204	204		
	Autres dettes	234 347	234 347		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	28 368 215	19 858 800	8 509 415	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	9 481 597			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Capital social

	31/12/2021	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	17 745 766,00	0,9929	17 620 583,20
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	17 745 766,00	0,9929	17 620 583,20

--	--	--	--	--

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2021
Capital social	17 620 583				17 620 583
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	225 448				225 448
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	174 394				174 394
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	1 739 420	(5 480)			1 733 940
Résultat de l'exercice	(5 480)	5 480		1 238 083	1 238 083
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	19 754 365			1 238 083	20 992 448

Date de l'assemblée générale 05/10/2021

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 19 754 365

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 19 754 365

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 1 238 083

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		89 716	(89 716)	-100,00
Autres créances	3	3		
TOTAL	3	89 719	(89 716)	-100,00

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	45 019	40 813	4 206	10,30
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	602 823	619 775	(16 953)	-2,74
Dettes fiscales et sociales	51 890	24 004	27 886	116,17
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	699 732	684 593	15 139	2,21

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2021	31/12/2020	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	129 881	104 539	25 342	24,24
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	129 881	104 539	25 342	24,24

Transferts de charges

31/12/2021

TRANSFERT CHARGE ASSURANCE

14 680

TOTAL

14 680

Produits et Charges exceptionnels

		31/12/2021
Total des produits exceptionnels		
Total des charges exceptionnelles		14 628
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		14 628
AMENDES PENALITES	84	
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 544	
Résultat exceptionnel		(14 628)

Engagements financiers

	31/12/2021	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements NANTISSEMENTS PARTS SII AMIENS - SII ILE DE FRANCE - SII NANTES - SII PARIS - SI SOGEPAR D TRANSACTION - SIERA - IE SUD		27 071 372	3 500 000
		27 071 372	3 500 000
Total des engagements financiers (1)		27 071 372	3 500 000
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		6	
	Professions intermédiaires			
	Employés		3	
	Ouvriers			
	TOTAL		9	

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2021

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
VESPA CAPITAL 41 AV GEORGES V 75008 PARIS	SAS		49,64

SAS à capital variable

Le pourcentage de détention indiqué correspond au pourcentage de droit de vote (contrôle de la société). Le pourcentage d'intérêt de la SAS VESPA au sein de la SAS AL DEVELOPPEMENT est de 53.41%.